

AVIS d'APPEL PUBLIC à la CONCURRENCE (TRAVAUX URGENTS)

- 1. COLLECTIVITE CONTRACTANTE: VILLE de MURET (31600)
- 2. POUVOIR ADJUDICATEUR du MARCHE : Monsieur le MAIRE
- 3. OBJET de la CONSULTATION :

"REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE du REFECTOIRE J.MERMOZ / SALLE DE BOXE" durant les VACANCES SCOLAIRES de TOUSSAINT 2015.

Solution Base : matériel neuf – Variante : Matériel aux caractéristiques identiques voire performance supérieure (matériel très récent) fournir justificatifs -

- 4. PROCÉDURE DE PASSATION : PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE (ART 28 CMP)
- 5. CRITÈRES DE SELECTION DES CANDIDATURES ET D'ATTRIBUTION DU MARCHE:

Candidatures

- régularité de la situation Administrative, juridique, fiscale et sociale,
- Moyens humains capacité technique & financière,
- compétences & expérience professionnelles,
- attestation d'assurance R.C et R.P en cours de validité avec montants garantis

OFFRES:

■ 60%: Prix - 40%: Valeur Technique

Notation sur 20 points:

- Moyens humains et matériels mis en œuvre, (6 pts)
- Méthodologie, (6 pts)
- Phasage et délais, (6 pts)
- Respect de l'environnement, (2 pts)
- 6. Visite sur place indispensable. Contact: Roland Cazeneuve 0625463512
- 7. **Retrait sur le site :** https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/
- 8. Dépôt de la réponse : → Envoi du PLI en MAIRIE : Monsieur le Maire "Direction du CTMP " : HOTEL de VILLE 27, rue Castelvielh BP 60207 31605 MURET CEDEX ((Ce pli = 1 seule enveloppe qui contiendra :
 - 1 chemise CANDIDATURE : DC1 DC2 Attestation Responsabilité Civile et Professionnelle en cours de validité Copie des éventuelles Qualifications Professionnelles 1Tableau : 4Références(même importance) / An sur les 3 dernières années)
 - 1 chemise OFFRE : AE (DC3) Devis Descriptif Quantitatif Détaillé CCTP Mémoire Technique (voir notation) Planning)

Toutes pièces dûment signées par la Personne habilitée dans la Société))

- 9. Délai minimum de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.
- 10. MODALITES de FINANCEMENT et de PAIEMENT : Financement sur Budget Principal de la Ville Section Investissement règlement par mandat administratif en 30 jours.
- 11. Instance chargée des procédures de recours : **Tribunal Administratif de Toulouse 68, rue Raymond IV** B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex, Tel : 05-62-73-57-57, télécopieur : 05-62-73-57-40.
- 12. Précisions concernant les délais d'introduction des recours : selon les dispositions du CDJA
- référé précontractuel (L551-1) l'introduction du recours peut se faire jusqu'à la signature du marché
- référé contractuel (art L 551-13 à L 551-23) dans un délai de trente et un jours suivant la publication de l'avis d'attribution
- recours (art R 421-1) dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision de rejet
- recours direct contre le contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.
 - 13. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : JEUDI 8 OCTOBRE 2015 10 HEURES -
 - 14. DATE d'ENVOI à la PUBLICATION : Vendredi 25 septembre 2015